

Grève du mardi 31 janvier

Nos revendications Pour tous les personnels de l'enseignement privé

- retraite à 60 ans max. Avant si pénibilité/carrière longue.
- suppression des annuités comme condition pour accéder au taux plein. →
- la retraite doit être indexée sur les salaires eux-mêmes indexés sur l'inflation
- pas de retraite sous le SMIC : 2000€ brut revendiqué
- fin des exonérations de cotisation
- intégration des complémentaires (régime par points) dans les régimes de base

Plus les conditions d'annuités sont longues, plus les carrières hachées sont pénalisées. Le retour au 37,5 annuités serait un progrès, mais le mieux c'est la fin des annuités.



Enseignant.es du privé mettons fin à une arnaque !

Nous sommes agent.es de la fonction publique d'Etat : comme les fonctionnaires, la retraite doit se calculer sur les 6 derniers mois et non sur les 25 meilleures années.